

# PLANAL CLIN

## BARDAGE

### NATURE DES TRAVAUX

Le système PLANAL CLIN est un bardage rapporté plan à base de clins, destiné à la protection et à l'isolation des façades, bénéficiant d'un Avis sur procédé favorable de la Direction Technique du Groupe QUALICONSULT.

### CADRE D'UTILISATION

Le bardage rapporté PLANAL CLIN ne participe pas à la stabilité générale des bâtiments ni aux fonctions de transmission des charges, de contreventement, de résistance aux chocs de sécurité. Elles incombent à l'ouvrage support.

L'étanchéité à l'air incombe à la paroi support. L'étanchéité à l'eau est assurée de façon satisfaisante en partie courante par la géométrie des emboîtements et aux points singuliers par les différents profils d'habillage. L'emploi en rez-de-chaussée non-protégé n'est pas recommandé.

### COMPOSANTS

Les clins sont constitués d'une tôle en alliage d'aluminium nuance 3000 pour une finition prélaquée selon deux types :

- laque thermodurcissable polyester,
- laque thermoplastique PVdF,

et nuance 5000 pour une finition anodisée ou post-laquée.

Les clins sont proposés dans des épaisseurs d'aluminium de 10/10<sup>e</sup> à 20/10<sup>e</sup> mm avec un pas apparent de 100 à 600 mm, avec une longueur maximum de 4 ml.

Sur étude et devis, ces clins peuvent être façonnés en acier laqué ou en acier inoxydable.

#### • L'ossature

Dans le cas d'une mise en œuvre sur ossature bois, celle-ci devra être réalisée conformément aux prescriptions du document « Règles générales de conception et de mise en œuvre de l'ossature bois et de l'isolation des bardages rapportés faisant l'objet d'un Avis Technique » (Cahier du CSTB n°3316 V2).

Pour la pose sur ossature métallique (Cahier du CSTB n°3194), une étude particulière préalable doit être réalisée, pour chaque opération, l'ossature, les pattes équerres et les organes de fixation doivent être dimensionnés à l'exécution en fonction des efforts sollicitants, charges permanentes et actions du vent définies par les règles NV 65.

#### • L'isolation

L'isolation sera réalisée à partir de matériaux bénéficiant d'une certification ACERMI dont le classement minimal sera I=1, S=1, O=2, L=2, E=1, tels que des panneaux feutres ou des rouleaux de laine minérale de classement de réaction au feu M0, ou des isolants en plaques rigides classées M1, tels que des panneaux de polystyrène expansé ou extrudé, ou des panneaux de polyuréthane.

### MISE EN OEUVRE

#### • Pose de l'ossature bois

Cette disposition est traditionnelle et doit être conforme au Cahier du CSTB – n°3316 V2.

L'entraxe peut être augmenté et porté en 90 cm dans la mesure où la section des chevrons, la densité de fixations dans la structure porteuse, la flèche de la paroi entre chevrons et la résistance au vent, ont été vérifiées.

#### • Pose des clins

La mise en œuvre des clins est effectuée par emboîtement en partie basse et par des vis en acier inoxydable Ø 6 x 40 en partie haute.

Les clins sont mis en œuvre verticalement ou horizontalement, en respectant le sens des vents dominants, à joints serrés ou ouverts.

#### • Pose sur l'ossature métallique

Pour la pose sur ossature métallique, une étude préalable doit être réalisée, l'entraxe de l'ossature est défini en fonction des dépressions admissibles sous vent normal.

# PLANAL CLIN

## BARDAGE

- **Pose des clins**

La mise en œuvre des clins est réalisée par emboîtement des rives mâles et femelles en partie basse, et par des vis auto perceuses Ø 5,5 en acier inoxydable en partie haute. Les dépressions admissibles garantissent une flèche inférieure 1/100° de la portée et un coefficient de 3 par rapport à la ruine des clins.

- **Traitement des points singuliers**

Le traitement des points singuliers sera réalisé à l'aide d'accessoires métalliques filés ou façonnés, prévus par le fabricant.

- **Contacts interdits**

Des précautions doivent être prises pour éviter tous contacts avec le cuivre, le plomb, l'acier non protégé, également le tanin du chêne ou châtaignier et tous les éléments pouvant en transporter.

- **Stabilité en zones sismiques**

Le procédé de bardage rapporté PLANAL CLIN peut être mis en œuvre en zones de sismicité 1 à 5 sur des bâtiments de catégorie I, II, III et IV, sous réserve de respecter les prescriptions du dossier technique.